



Economie & Développement

BIMENSUEL D'INFORMATIONS ECONOMIQUES ET DE DEVELOPEMENT

Zoom sur le Togo emergent

N° 105 du 17 août 2018 / **PRIX 250 CFA AFRIQUE / 1EURO EUROPE**

www.onomohotel.com - onomo.lome@onomohotel.com
T : +228 22 63 63 00

RESTAURANT OUVERT 24/24

NAVETTE CONNECTÉE WIFI HAUT DÉBIT GRATUIT

LE RENDEZ-VOUS DE LOME

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE



L'Afrique est-elle encore ce continent d'avenir pour sa jeunesse?

« L'Afrique est-elle encore ce continent d'avenir pour sa jeunesse ? », se demandait Claudy Siar, animateur de l'Emission « Génération consciente sur la Radio France Internationale le 12 août 2018, à l'occasion de la Journée internationale de la jeunesse dont le thème retenu est : « Des espaces sécurisés pour les jeunes », grâce auxquels les jeunes peuvent contribuer à la liberté d'expression, au respect mutuel et au dialogue constructif. Il s'agit d'espaces physiques, mais aussi civiques, publics et numériques.

P.3

AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT

P.8

Les économistes africains estiment que les fonds ne bénéficient pas toujours aux plus démunis

L'AGRICULTURE PASSE PAR LA TÉLÉPHONIE MOBILE



Le Togo à l'ère des agriculteurs connectés

CEDEAO



Amadou Ba, nouveau Président du Conseil des Gouverneurs de la BDC

MÉDIA



Gestion post-crise politique au Togo, le CONAPP joue sa partition



LE SPECTACLE CONTINUE EN HD

22 22 65 65

15 000 FCFA* LE DECODEUR HD
35 000 FCFA

CANALPLUS-AFRIQUE.COM

LES BOUQUETS
CANAL+

La 15^e Foire Internationale de Lomé s'annonce



ECO FLASH

FINANCES

Le Togo recherche un Cabinet d'Audits des Comptes publics



Au Togo, les comptes publics des établissements publics, des fonds et d'organismes publics subventionnés sur la période 2018-2020, vont être audités une mission des experts. L'opération vise à mettre à jour et, à s'assurer de l'efficacité de la gestion des fonds par les organismes visés. Elles devraient, en outre, permettre de s'assurer que les ressources des entreprises ou établissements publics de l'Etat ont été utilisées conformément aux normes et principes de la comptabilité publique. Et, au surplus, de vérifier si les ressources obtenues de l'Etat sont réellement affectées à leurs fins et, si les biens pour lesquels les dépenses ont été faites, ont été acquis conformément aux procédures du code des marchés publics en vigueur au Togo. Il en va de même pour les services fournis à ces organismes. L'Etat vise également, avec ces opérations, à évaluer le respect par les structures concernées, des procédures de préparation des états financiers, conformément aux normes en vigueur, entre autres. A cet effet, l'Etat a lancé un avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet ou d'un consultant en charge de ces missions de commissariat aux comptes. Le processus d'évaluation des dossiers de candidature devrait être finalisé le 05 septembre 2018.

ASSURANCE

La mission de l'INAM se tourne vers le Patronat du Togo

Le régime de l'assurance maladie obligatoire poursuit son chemin. Après les agents de l'administration publics, les volontaires nationaux, l'Institut National d'Assurance Maladie (INAM), entrevoit la possibilité d'une prise en charge du secteur privé. A cet effet, les responsables du Conseil National du Patronat du Togo (CNP-Togo) et ceux de l'INAM ont exploré ensemble, lors d'une réunion de travail tenue le 24 juillet 2018, les pistes d'une extension des prestations de l'INAM au secteur privé. De cette rencontre, il est à retenir une annonce importante : une convention devrait être signée

entre la structure en charge de la gestion de l'assurance santé obligatoire et le CNP-Togo « avant fin décembre 2018 ». Cette convention devrait poser les bases d'une coopération renforcée entre les deux parties.

Ces jalons se déclinent en trois objectifs : soutenir la promotion de l'INAM au sein des entreprises privées ; favoriser l'accès aux services de l'INAM ; et coordonner les actions de l'INAM auprès du secteur privé. Un comité de pilotage et une équipe projet regroupant les deux institutions devraient examiner les modalités techniques et les implications financières



de cette extension de l'INAM au secteur privé.

Alain

UMOA-TITRES

Le Togo mobilise ce vendredi 20 milliards FCFA



Le Trésor public du Togo recherche ce 17 août 2018, par la cession d'Obligations

assimilables de Trésor (OAT), un montant de 20 milliards FCFA sur le marché finan-

cier régional par avis d'appel d'offres du 10 août 2018. Selon l'Agence régionale ouest africaine de planification de la dette UMOA-Titres, la date de valeur, est fixée au lundi 20 août 2018. L'opération vise à mobiliser l'épargne des personnes physiques et établissements publics afin de combler les besoins de financements exprimés par l'Etat togolais pour son budget, gestion 2018. La valeur nominale unitaire des obligations est fixée à 10 000 FCFA et l'opération assortie d'un taux d'intérêt de 6,00%. Elle est stipulée pour une maturité de 610 jours et son échéance fixée au 21 avril 2020. Le Togo a fait une belle performance sur le marché régional fin juillet par une mobilisation financière de 57,49 milliards FCFA à la faveur d'une émission simultanée de titres de 50 milliards FCFA.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Bilan alarmant du premier semestre 2018



Difficile de comprendre ce nouveau phénomène rare qui apparaît dans la société togolaise; le suicide qui est une cause de décès volontaire et provoqué devient fréquent. Ceci devient désormais inquiétant surtout dans une jeunesse qui représente 65% de la population togolaise: la déception amoureuse, le chômage, le manque de confiance aux parents et amis, la trahison, le silence des crimes, les maladies, la solitude, sont à l'origine des causes directes des suicides. « Au total, 37 cas de suicide dont 16 à Lomé pour cause de toxicomanie, déception amou-

reuse », indique le ministère de la sécurité et de la protection civile dans son rapport à mi-parcours de l'année (Janvier à juin 2018) sur la situation sécuritaire au Togo. Un rapport lancé en collaboration avec le ministère des transports et des infrastructures. « On note une légère augmentation des décès par rapport au premier semestre de l'année précédente (2017). 286 morts au cours du premier semestre 2018 et 3817 blessés contre 265 morts, bilan de la même période en 2017 », a indiqué le Général de Brigade Yark Damehane, en charge

de la sécurité. Outre les suicides, apparemment, les causes des accidents de la circulation ne changent pas. Toujours comme causes, l'excès de vitesse, la conduite en état d'ébriété, ou sous l'influence de substances psychotropes, le non-respect ou l'absence de dispositions de sécurité (casques, ceintures de sécurité...).

Dans 5287 cas d'accidents enregistrés, les usagers d'engins à deux (2) roues sont les plus impliqués avec environ 63% soit 3348 cas enregistrés. Pour cela, les deux autorités exhortent les syndicats des transporteurs, aux respects des règles et mesures de sécurité de même que pour tous. On note également 14 morts par lynchages et 57 décès par noyade. Quant à l'opération de saisie de carburant illégitime dénommée "opération entonnoir", 139 368 litres de carburant ont été saisis, 142 voitures, 56 motos immobilisées et 12 personnes arrêtées et déférées, sont entre autres cas du bilan pour ce premier semestre 2018. On dénombre aussi des tentatives d'enlèvement de la part des peuhls. Même si la hausse de la criminalité inquiète les autorités en charge de la sécurité, notons tout de même que le Togo occupe le deuxième (2è) rang dans l'Union Économique Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), en matière de sécurité des populations et de leurs biens.

KPOWOADAN Yao

CONSULTEZ
NOS
INFORMATIONS
EN LIGNE
SUR

www.horizon-news.net

DÉVELOPPEMENT / JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE

L'Afrique est-elle encore ce continent d'avenir pour sa jeunesse?

« L'Afrique est-elle encore ce continent d'avenir pour sa jeunesse ? », se demandait Claudy Siar, animateur de l'émission « Génération consciente sur la Radio France Internationale le 12 août 2018, à l'occasion de la Journée internationale de la jeunesse dont le thème retenu est : « Des espaces sécurisés pour les jeunes », grâce auxquels les jeunes peuvent contribuer à la liberté d'expression, au respect mutuel et au dialogue constructif. Il s'agit d'espaces physiques, mais aussi civiques, publics et numériques.



« Les jeunes ont leurs préoccupations. Ils ont des besoins spécifiques, propres à eux. Ils ont besoin de se retrouver entre eux pour échanger. Ils ont du potentiel et des talents et ont besoin d'espaces qui leur permettent de démontrer ce potentiel. Depuis 2012, le gouvernement togolais a pris conscience de la nécessité de créer ces espaces pour les jeunes. Il existe un vaste programme de maisons et centres de jeunes qui ont abouti à la création d'une quinzaine d'espaces. Ce sont des espaces qui favorisent la pratique des activités socio-éducatives et citoyennes et qui leur permettent de s'épanouir ainsi que de s'insérer efficacement dans la vie socio-professionnelle. Nous avons par exemple, la Maison des Jeunes d'Amadomé qui a été réalisée sur fonds propres de l'Etat tout comme celle de Kara. On peut citer également celles de Mango, Dapaong, Sokodé en construction, Tandjouaré, Gando..., plein de localités. C'est tout un programme qui se met en place progressivement », a indiqué la ministre du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, Victoire Tomégah-Dogbé. En effet, sur le continent, on assiste depuis quelques années à l'émergence de nombreux projets et programmes des gouvernants avec l'appui des partenaires visant à aider et à promouvoir les jeunes à acquérir des compétences technologiques, à intégrer l'économie numérique mondiale, à l'entrepreneuriat, bref à leur assurer une vie épanouie. Malgré ces myriades d'initiatives, comment comprendre que la jeunesse africaine croupit toujours sous le poids des maux sociaux : le chômage, l'immigration, la pauvreté, les maladies, le suicide, le terrorisme etc ?

Aucun gouvernement dans sa politique publique n'est épargné des impacts de l'emploi des jeunes. Le tableau sculpté montre que le chômage est le mal le mieux partagé entre les jeunes africains. En effet, la population africaine a atteint 1,2 milliards. Selon la Banque mondiale, les jeunes à moins de 25 ans représentent 60 % de l'ensemble des chômeurs africains. Avec 250 millions d'habitants âgés de 15 à 24 ans, l'Afrique compte le plus de jeunes au monde. Dans la plupart des pays africains, le chômage des jeunes « est au moins deux fois supérieur à celui des adultes », souligne la Banque africaine de développement (BAD). De cette situation, les jeunes femmes sont plus durement touchées. Apparemment, certains de ces jeunes qui ont

la chance de trouver un « job », le perdent au bout de quelques semaines car étant précaire, mal rémunéré et nécessite de force physique double, voire triple que les emplois décents. Selon un rapport de la Brookings Institution, un groupe de réflexion basé à Washington, « Les jeunes africains trouvent du travail, mais celui-ci est souvent mal rémunéré et ne leur permet pas de perfectionner leurs compétences ni de jouir d'une certaine sécurité de l'emploi ». Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), en 2018, le taux de chômage en Afrique est de 7,9% soit le même chiffre qu'en 2017, face à un enjeu de taille, 16,7 % pour les jeunes des pays émergents et en développement qui vivent sous le seuil de pauvreté avec 1,9 dollar par jour ou moins. Aussi, dans son rapport 2018 récemment publié sur l'emploi dans le monde intitulé « Emploi et questions sociales dans le monde – Tendances 2018 », l'Afrique devrait connaître une stabilisation de son taux de son chômage pour l'année 2018, dans un contexte de baisse de la tendance mondiale. Concernant l'Afrique subsaharienne, l'institution prévoit une stabilisation du taux de chômage à 7,2% en 2018 soit le même taux que l'année précédente. Ce chiffre devrait évoluer pour atteindre les 7,3% de croissance l'année prochaine. L'OIT estime donc que la région devrait connaître une augmentation du nombre de chômeurs qui devrait atteindre 30,2 millions en 2018 et 30,3 millions en 2019, soit une nette progression par rapport aux 29,1 millions de chômeurs enregistrés en 2017.

L'autre maux dont souffre la jeunesse africaine est liée à l'immigration où ils sont des centaines de milliers de migrants en provenance des pays d'Afrique, selon l'Agence pour la sécurisation des frontières européenne Frontex, à avoir foulé le sol européen en 2017. Rien qu'en Italie, comme l'indique l'Organisation internationale pour les Migrants (OIM), ils sont plus de 61 milles hommes et femmes à avoir pénétré le territoire de manière clandestine, soit une hausse de 40% par rapport à 2016. Des clandestins qui tentent de rejoindre les côtes européennes, souvent à bord d'embarcations maritimes de fortune, entraînant de nombreuses pertes en vie humaine notamment par noyade. Une situation qui selon les observateurs internationaux, est due principalement aux difficultés politico-économiques au sein des différents pays. Dans de nombreux pays africains, l'instabilité politique et écono-

mique demeure la principale cause du phénomène migratoire. Au niveau économique, selon les chiffres de la Banque mondiale, un africain sur deux vit sous le seuil de pauvreté. En 2017 par exemple, 36 millions d'africains se sont déplacés dont 19 millions sur le continent et 17 millions de migrants auraient quitté la terre africaine dans « l'espoir de trouver un travail mieux rémunéré », selon un rapport de la Conférence des Nations-Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED). Un autre problème qu'évoque la plupart des experts en particulier en Afrique, serait une inefficacité des politiques publiques mises en place par les différents gouvernements africains depuis le début des indépendances. La rigidité des réglementations existantes dans les pays, réduisent la capacité des entreprises à créer à beaucoup d'emplois. De plus l'inadéquation entre l'offre et la demande du marché de l'emploi constitue également l'une des causes majeures de la croissance du chômage et du sous-emploi en Afrique. La plupart des jeunes diplômés sortis des universités et centres de formations, ne répondent généralement pas aux besoins du marché de l'emploi. Ainsi, les écoles africaines formeraient plus de jeunes travailleurs aux sciences sociales, qu'aux sciences techniques. Dramane Haidara, cadre de l'Organisation Internationale du Travail affirmait « Les économies africaines sont rurales à 80%, et pourtant il n'y a pas un seul lycée agricole digne de ce nom en Afrique ». Au Togo selon le Directeur Général de l'Agence nationale pour l'Emploi (ANPE), Edmond Amoussou, « Un étudiant en faculté de sociologie, doit espérer vivre en chômage pendant 10 ans après ses études ». Selon les statistiques, si 10 à 12 millions de chômeurs arrivent sur le marché du travail chaque année en Afrique, seuls trois millions d'emplois sont créés, ce qui laisse environ 7 à 9 millions de chômeurs. Ainsi, non seulement le rythme de création d'emplois formels n'évolue pas au rythme des jeunes entrant sur le marché du travail, mais un nombre important de ces derniers, reste peu qualifié pour répondre aux exigences du marché du travail. La quasi inexistence de l'adéquation formation-emploi, couplée au manque de vision de certains décideurs locaux expliquerait donc le peu d'opportunités disponibles pour la jeunesse africaine qui se voit concurrencée par une ancienne génération plus « expérimentée » et généralement peu encline à laisser la place aux jeunes. Non seulement les économies africaines enregistrent de forts taux de chômage, mais les emplois précaires ne cessent de s'accroître sur le continent au fil des années. Ainsi, selon l'OIT, trois travailleurs africains sur quatre auraient un emploi vulnérable. Dans un rapport publié récemment, l'UA indique que 282 millions de travailleurs africains ont un emploi vulnérable. Si les tendances actuelles persistent, la part de l'emploi vulnérable en Afrique restera à 66 % jusqu'en 2022 ; loin de l'objectif de l'Agenda 2063 de l'UA visant à atteindre moins de 41 % d'emplois vulnérables d'ici 2023. D'un autre côté, la majeure partie des travailleurs africains sont généralement employés dans l'informel. Selon les statistiques de l'OIT, la part de l'informel dans les économies d'Afrique subsaharienne se situerait dans l'intervalle de 34% (l'Afrique du Sud) et de 90,6% (Bénin). La part importante du secteur informel caractérisé généralement par des niveaux éle-

vés de pauvreté, d'inégalité et d'emploi de « faible qualité », traduisent ainsi le manque criard d'opportunités d'emplois formels auquel font face les demandeurs d'emplois africains. Le business informel occupe près de 80% de la population togolaise et contribuerait à hauteur de 44% du PIB national, en se fiant aux données de la Délégation à l'Organisation du Secteur Informel (DOSI). Sans doute, les modes même de gouvernance des Etats africains doivent être réadaptés afin de constituer une véritable réponse au problème du chômage, du sous-emploi et du développement économique. Un combat loin d'être gagné d'avance, surtout à l'ère des révolutions technologiques, où les machines semblent être de plus en plus menaçantes pour les emplois humains.

Les solutions pleuvent mais

Comme la Chine a profité de son fort taux des jeunes pour relancer son économie, pour rabaisser ces taux élevés de chômage, l'Afrique s'est engagée à transformer son immense population de jeunes en un atout pour son développement. Le thème de l'année 2017, à savoir : « Tirer pleinement profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse », exprime le profond appui à insuffler à l'autonomisation des jeunes pour une croissance inclusive et durable du continent. Les chefs d'Etats et des gouvernements africains réunis à Addis Abeba au 29ème Sommet de l'Union Africaine (UA) se sont dotés d'une feuille de route dont les points principaux soutiennent les pays africains à aller à l'emploi et l'entrepreneuriat. Dans cette optique, ils ont adopté le 3 juillet 2017 à l'unanimité, la mise en place d'un Fonds pour le développement de la jeunesse africaine d'un budget de sept (07) millions de dollars. Depuis, ce fonds tarde à voir le jour et personne n'en parle.

Au Togo la volonté des gouvernants s'est matérialisée par la politique nationale de l'emploi. Les réformes menées au cours des dernières années et surtout l'amélioration du climat des affaires telle que traduite par le nouveau code des investissements constituent autant de raisons d'espérer une stimulation de la croissance et par conséquent de la création d'emploi en faveur des jeunes. Pour pallier au chômage, on peut noter d'un côté l'opérationnalisation de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE). Au titre des réussites de l'agence, on peut noter le Programme d'Appui à l'Insertion et au Développement de l'Embauche (AIDE) mis en œuvre en 2011 qui a vu de l'insertion de plus de 5.000 jeunes chômeurs de 18 à 40 ans dans les entreprises privées. Il faut souligner l'apparition des structures de soutien à la création d'emploi telles que le Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ); le Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI), l'Agence Nationale de Garantie et de Financement des Petites et Moyennes Entreprises (ANPGF/PME-PMI/PME-PMI) qui jouent un rôle très important en stimulant le micro-entrepreneuriat et l'auto-emploi des jeunes. Le FNFI par exemple en 2016 a touché à raison de 8.000 jeunes pour l'Accès des jeunes aux services financiers (AJSEF), 80.000 pour l'Accès des Agriculteurs aux Services Financiers (AGRISEF).

Sur le continent, c'est les start-up qui font rêver ! De plus en plus de jeunes diplômés se disent prêts à enfile le costume d'entrepreneur. Ils ont les mêmes rêves et des opportunités à saisir. L'outil numérique permet de répondre à des besoins spécifiques sur le continent et de trouver des solutions adaptées. Cela offre la possibilité à de

jeunes entrepreneurs et entrepreneuses d'avoir un projet professionnel et ne peut que servir l'emploi pour le continent. Les start-up évoluent dans le domaine du e-commerce ou des fintechs voient massivement le jour en Afrique et sont donc les premières à bénéficier des investissements en capital-risque, d'autres trouvent également leur place et intéressent de plus en plus les investisseurs (le raccordement à l'énergie solaire des populations les plus reculées, la e-santé, la e-éducation, etc). En 2017, 124 start-up africaines dans le

secteur des nouvelles technologies ont levé 560 millions de dollars en capital, détaille Tidjane Deme associé du fonds de capital-risque Partech Africa. Soit, une hausse de 53 % par rapport à 2016, et un montant multiplié par 14 depuis 2012. Le nombre d'entreprises bénéficiaires est passé de 74 à 124 sur la même période.

Outre ces initiatives, des experts économistes africains pensent qu'il faut aller au-delà du sujet. « Par conséquent, la solution à l'emploi des jeunes se déduit naturellement: elle s'appelle l'industrialisation »,

propose Georges-Vivien HOUNGBONON, Economiste béninois, Ingénieur Statisticien, diplômé d'un Master en politiques publiques et développement et docteur en économie industrielle de la Paris School of Economics. « L'entrepreneuriat n'est pas une solution miracle mais il est nécessaire pour l'Afrique. Il ne résorbe pas massivement le chômage. C'est plutôt l'industrialisation qui serait un réducteur massif. La spécialisation me paraît plus efficace que la diversification », partage Eugène Agboli, coach formateur, économiste. Quant

à Lili Maplé, jeune entrepreneure dans l'agrobusiness « l'industrialisation apparaît, à tout point de vue comme la solution pour la création de plus de valeurs, de richesses et donc d'emplois. Au demeurant, il n'y pas de contradiction entre entrepreneuriat et industrialisation ».

L'enjeu est de taille, puisque selon l'OIT, d'ici à 2030, un total de 25,6 millions de jeunes travailleurs âgés de 15 à 29 ans entrera sur le marché de l'emploi. Ils viendront essentiellement d'Afrique.

Joseph

UEMOA/ FINANCEMENT DES PME/PMI

Le dispositif de soutien dans sa phase opérationnelle



Sous l'impulsion de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), le ministre du commerce et de la promotion du secteur privé, Bernadette Légzim-Balouki a lancé le 02 Août à Lomé, le dispositif de soutien au financement des PME/PMI dans l'Union Économique Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). L'objectif est de créer un écosystème favorable à la PME/PMI, son financement afin de permettre la création d'une masse critique de petites et moyennes entreprises performantes en vue d'augmenter la contribution de cette catégorie d'entreprises à la création de richesse et à la lutte contre le chômage. Ledit dispositif vise à apporter une réponse appropriée à la problématique de l'accès des PME/PMI au financement bancaire, à travers les incitations offertes par la Banque Centrale aux établissements de crédit et une meilleure organisation de l'accompagnement de ces entreprises, surtout que celles-ci représentent selon les États, entre 80% et 95% des entreprises recensées avec des difficultés pour accéder au financement notamment,

les crédits à moyen et long terme, ce qui limite leur contribution au Produit Intérieur Brut (PIB). " Les PME constituent dans le secteur économique du pays un maillon très fort de promoteur d'emplois et contribuent énormément dans le financement de l'économie.", a laissé entendre Laurent Coami TAMEGNON, Président du Conseil National du Patronat du Togo.

Etre éligible au dispositif PME

Est éligible au dispositif PME, toute société non financière, répondant aux critères suivants :

- Être une entreprise autonome, productrice de biens et/ou services marchands, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier d'un État membre de l'UEMOA ou à tout registre équivalent;
- Avoir un chiffre d'affaires hors taxes annuel qui n'excède pas un milliard de francs CFA (1 000 000 000 FCFA);
- Se conformer à l'obligation légale de produire des états financiers selon les dispositions en vigueur ;
- Être accompagnée par une Structure

d'Appui et d'Encadrement. Cette base de plafonnement du Chiffre d'Affaires à 1 milliard de FCFA est fixée partant des enquêtes réalisées par la BCEAO en 2014 et 2015 dans les pays de l'UEMOA d'où, deux (2) pays sur huit (8) à savoir le Bénin et le Sénégal, retiennent des chiffres d'affaires supérieurs à mille (1000) millions de FCFA dans la définition de la PME, soumis par la Banque Centrale au Conseil des Ministres de l'Union, qui l'a approuvé en septembre 2015. Néanmoins au titre du dispositif, le classement des entreprises éligibles est fait en trois catégories sur la base du dernier exercice comptable :

- micro-entreprises: les entreprises dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est inférieur ou égal à 30 000 000 FCFA;
- petites entreprises : les entreprises dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est compris entre 30 000 000 FCFA et 100 000 000 FCFA inclus ;
- et les moyennes entreprises, celles dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est compris entre 100 000 000 et 1 000 000 000 FCFA inclus.

Dans le cadre du Dispositif PME, il est

convenu entre la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et la profession bancaire que les taux appliqués seraient accessibles et réalistes possible pour attirer un grand nombre de PME. Ces taux pourraient être à un meilleur niveau en cas de baisse du risque de crédits ou impayés, raison pour laquelle des structures d'appui et d'encadrement apparaissent comme un élément clé du Dispositif en matière d'accompagnement des PME. Pour Kossi TENOU, Directeur National de la BCEAO, " La question de la garantie, la gouvernance des entreprises, l'influence du cadre réglementaire et l'inadaptation des ressources de la banque sont autant de risques qui freinent la confiance entre les Banques et les PME/PMI, des problèmes qui trouveront solutions dans ce Dispositif."

Les structures d'appui et d'encadrement ont pour missions de faire un suivi ex-post, après l'obtention du financement. Elles veillent en aval à une bonne utilisation des crédits bancaires, au bon déroulement des plans d'affaires et au respect des échéances, permettant de réduire le risque de défaut de paiement. Notons que l'implication du marché financier régional de l'UEMOA dans le dispositif de soutien s'inscrit dans le cadre de la diversification des instruments de financement des PME. Pour cela en décembre 2017, un compartiment dédié aux PME a été créé au sein de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) et des actions de promotion du capital-investissement y sont prévues. La Banque Centrale a engagé d'autres initiatives pour accroître le financement des PME entre autres la promotion des Bureaux d'Information sur le Crédit (BIC ou Crédit Bureau) et la diversification des instruments financiers (crédit-bail, affacturage, finance islamique). Autant de réformes qui doivent contribuer à améliorer l'accès des PME au financement dans l'UEMOA.

KPOWOADAN Yao

COMMUNIQUE

Vous cherchez des conseils auprès d'un Chercheur herboriste en médecine traditionnelle, le Centre de Traitement Adéquat par des Plantes (CTAP) est à votre disposition. Veuillez Consulter:

Dr. DAH Bossou au quartier Kagnikopé (servie Bè Beach)

Togo : (+228) 91 14 99 18 / 92 91 69 36 / 99 16 13 69/99 89 19 98

Bénin : (+229) 94 03 86 31

L'AGRICULTURE EN AFRIQUE PASSE PAR LA TÉLÉPHONIE MOBILE

Le Togo à l'ère des agriculteurs connectés

Le modèle agricole de l'Afrique se révèle être à bout de souffle, incapable de permettre aux paysans de bénéficier de revenus convenables et les enferrant dans un endettement. La solution passerait donc par le transfert des techniques à l'aide des Technologies de l'Informations et de Communications (TIC) de sortes à permettre à l'Afrique d'être autonome en matière agricole et alimentaire. Sur le continent noir, la productivité agricole y est environ quatre fois plus faible qu'en Europe, en raison de manque de formation mais également de technologies appropriées.

Les 54 pays, produisent aujourd'hui un tiers de leurs besoins alimentaires et dépensent chaque année 30 milliards de dollars pour nourrir leur population. Ce seront 120 milliards en 2030, si la productivité ne s'améliore pas. Il est alors impératif d'augmenter considérablement les rendements agricoles car l'agriculture de subsistance est source de pauvreté. Sans doute à l'ère numérique, les progrès rapides des technologies joueront un rôle majeur dans ce développement agricole en Afrique. Les petits exploitants pourront, à cet effet, bénéficier des services de conseils techniques, des formations et de l'éducation fournis par les nouvelles technologies. Cette transformation agricole impulsée par les technologies poussera les paysans de devenir des « agriculteurs connectés ». Évidemment, pour ces changements dans le monde agricole, le téléphone portable joue un rôle primordial car permettant aux producteurs d'accéder aux informations dont ils ont besoin quand ils en ont besoin. Des solutions mobiles permettent aux agriculteurs de recevoir en temps voulu des informations (comme des données sur les marchés ou la météo) et des services de vulgarisation sur leur portable. Ceci, conjugue des efforts souvent dans l'amélioration de la préparation de la terre à un accès accru au marché des biens et service.

Au Togo, l'expérience s'est développée dans l'agriculture depuis deux ans avec la mise en œuvre du projet Agri-PME (Portemonnaie électronique). Cette application facilite l'achat des engrais, le paiement des factures et l'octroi des subventions aux agriculteurs. En deux campagnes agricoles notamment 2017-2018 et 2018-2019 (en cours), le nombre de bénéficiaires d'engrais subventionnés est passé de 14 000 à 50 000. Une performance que le ministre en charge de l'agriculture Ouro-Koura Agadazi, attribue à l'application mobile Agri-Pme. « Il s'agit d'un saut qualitatif enregistré dans l'utilisation de cet outil », sou-

ligne-t-il. Ce bond enregistré illustre en effet des avancées significatives en termes de distribution de stock d'engrais dans les zones rurales, depuis qu'Agri-Pme est opérationnelle. Avec la tournée nationale d'information et de sensibilisation à l'utilisation de cette application mobile, menée récemment par une délégation du ministère de tutelle, les chiffres devraient à l'avenir, s'améliorer sensiblement. Il est à noter que, sur la même période, le volume d'engrais subventionné est passé de 30 000 tonnes à environ 40 000 tonnes. L'avenir de l'agriculture passe par la ré-



volution numérique ; sous d'autres cieux, notamment au Kenya, au Botswana et en Afrique du Sud, le téléphone portable est utilisé pour mieux gérer les bétails, d'alerter les propriétaires et les localiser en cas de disparition ou de vol dans les zones rurales par le GPS (Global Positioning system ou Système mondial de localisation). Au Kenya, les petits exploitants agricoles peuvent désormais stocker et gérer les données sur la teneur en pesticides de leurs récoltes avant de les exporter, grâce à une plateforme mobile qui assure le suivi des résidus de pesticides dans les fruits et légumes. L'Ouganda utilise de son côté, utilise aussi une plateforme mobile pour regrouper les informations agricoles et les services financiers conçus pour les petits

exploitants. C'est ainsi que les agriculteurs peuvent commander et payer des semences et des engrais à partir de leurs téléphones portables, et vendre leurs produits en ayant recours au même service. Le marché électronique agricole se développe

En vue de redynamiser le marché électronique agricole, les brevets agricoles téléphoniques prolifèrent de nos jours dans les pays africains : on peut citer, le logiciel de SMS e-Soko («marché électronique» en swahili) permet aux agriculteurs de recevoir des informations sur les prix du marché, à la fois de gros et de détail, de leurs cultures. Ceci leur permet d'apporter leurs récoltes au bon moment, d'éliminer les intermédiaires et de passer de nouvelles commandes. A Accra au Ghana, selon Citi 97.3, une radio basée, sans les informations sur les prix reçus, grâce aux messages envoyés par les agents de

mences ou d'engrais. Pour être couvert par cette police d'assurance, il suffit à un exploitant de payer un montant très faible en plus du prix d'un sac de semences, d'engrais ou d'autres intrants. En cas de conditions météorologiques extrêmes, la compagnie d'assurance, le groupe UAP Insurance, couvre les intrants pour lesquels l'agriculteur a payé une prime. Le paiement de l'assurance se fait au moment de l'achat d'intrants, par un courtier qui se sert de l'appareil photo d'un téléphone portable et d'un lecteur de codes-barres spécial. Tous les transferts d'argent sont effectués par M-Pesa, un service de micro-finance et de transfert d'argent par téléphone. Une autre innovation utile est le programme CocoaLink, que la chocolaterie américaine Hershey a mis en place en Afrique de l'Ouest, où 70% du cacao mondial est produit. Plus de 5 000 agriculteurs étaient abonnés au service CocoaLink, dont 95% étaient des producteurs de cacao dans 15 communautés rurales de la région occidentale du Ghana. Environ 100 000 messages ont déjà été envoyés par le biais de CocoaLink et 40% des cultivateurs abonnés ont suivi des formations gérées par la World Cocoa Foundation, une organisation d'entreprises ayant des intérêts dans l'industrie du cacao, et qui vise à promouvoir des économies cacaoyères durables. Une autre innovation vient du Kenya, où les exploitants peuvent désormais suivre les cycles de fécondité individuels de leurs vaches en utilisant l'application mobile iCow. L'application suit chaque vache ou génisse et génère un calendrier complet de fécondité personnalisée pour chaque bête. Cette application est également utilisée pour aider les agriculteurs à accroître leur production laitière. Selon Green Dreams, la première exploitation certifiée biologique au Kenya, qui a développé iCow, plus de 1,6 million de producteurs laitiers au Kenya, dont la majorité sont des petits paysans, utilisent des méthodes rudimentaires pour gérer le cycle œstral de leurs vaches et leur production de lait. L'agriculture utilise à 70% les ressources en eau. En Afrique, le véritable défi doit consister à exploiter la puissance de la technologie de communication mobile afin de passer au niveau supérieur, c'est-à-dire à une agriculture africaine moderne capable d'irriguer les grandes superficies.

Ghislain

MÉDIA

Gestion post-crise politique au Togo, le CONAPP joue sa partition

Sans doute, le Togo traverse une tension politique depuis 12 mois, sanctionnée, pour une sortie de crise de la proposition d'une feuille de route des Chefs d'Etats et de gouvernement de la Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le 31 juillet dernier. Quelle sera la contribution des patrons de presse à l'aboutissement des recommandations de la CEDEAO aux acteurs politiques pour un Togo paisible ? A cette préoccupation, le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) a convié 45 patrons de presse à réfléchir sur leur rôle en période post-crise du 10 au 11 août 2018 à Kpalimé (120 Km au Sud-Ouest de Lomé) au tour du thème ; « Le journaliste en période post-crise, quelle contribution des médias pour un retour à la normale ».

A en croire, Arimiyao TCHAGNAO, le pré-

sident du CONAPP, l'objectif est de permettre aux journalistes de se réapproprier les fondamentaux du métier, rappeler les règles éthiques et déontologiques de la profession et d'outiller les médias sur leurs responsabilités pendant et après une crise mais également d'appeler les professionnels des médias à plus de responsabilité au cours de ces périodes. « La presse a un grand rôle à jouer en cette période sensible de l'histoire de notre pays, et les mots pour s'exprimer doivent être bien contrôlés et bien choisis pendant les émissions débats, dans les écrits. La presse ne doit pas être le péché de la société », a-t-il indiqué. « La presse togolaise doit jouer sa partition en toute responsabilité dans la gestion de la situation post-crise que connaît le Togo. Cette responsabilité d'informer, de former, d'éduquer, de divertir passera aussi par un arbitrage et la défense du



droit et de la concorde nationale. C'est pourquoi, la HAAC exhorte tous les hommes des médias à accorder plus d'importance aux règles de la déontologie », a souligné Benjamin Agbéka, le représentant de la Haute Autorité de l'Audiovisuelle et de la Communication (HAAC). Les différentes communications ont tourné autour ; « rôle citoyen du journaliste en pé-

riode de crise et en période post crise ; la régulation, l'autorégulation et l'autocensure pour un journalisme responsable: regards croisés entre normes et pratiques du journalisme, historique du rôle des médias dans les situations de crise : cas du Togo; rôle et responsabilité du journaliste en période de crise et en période post-crise.

La Rédaction

DÉVELOPPEMENT

Le PND estimé à 4622,2 milliards FCFA d'investissements

En conseil des Ministres le 03 août, le gouvernement togolais a approuvé le Plan National de Développement (PND), une feuille de route quinquennale couvrant la période 2018-2022 et qui devait permettre au Togo d'amorcer des transformations économiques profondes, notamment la modernisation de ses infrastructures.

Estimé à 4622,2 milliards FCFA (environ 8,3 milliards \$) d'investissements, le PND repose sur un changement de paradigme et est structuré autour de trois axes majeurs que sont la mise en place d'un hub logistique d'excellence et centre d'affaires, la réalisation des pôles de transformation agricole manufacturiers et d'industries extractives et la consolidation du développement social et le renforcement des mécanismes d'inclusion. Avec ce document de référence, le Togo ambitionne d'atteindre un taux de croissance en cible de 7,6% notamment grâce à des projets phares à fort potentiel de création massive d'emplois 500 000 emplois directs décents et une implication prépondérante du secteur privé qui pourrait y participer à hauteur d'un peu plus 2999,1 milliards de FCFA (5,4 milliards \$), soit 65% du coût global du PND. Les dépenses d'investissement public, quant à elles, sont attendues à 1623,1 milliards de FCFA (2,9 milliards \$), représentant 35% du coût global. Le Togo pourra compter sur ses partenaires financiers et techniques comme la Banque Mondiale, la BAD, la BOAD, le PNUD, le FMI, Afreximbank, la Chine. Le président Faure Gnassingbé, « instruit le gouvernement d'accentuer et d'intensifier le dialogue et la concertation avec toutes les composantes de la société togolaise, en particulier le secteur privé, les acteurs politiques, les organisations syndicales ainsi que les organisations de la société civile en vue de favoriser une

meilleure appropriation du PND et d'assurer la mobilisation et la contribution de tous à sa mise en œuvre ainsi qu'à l'atteinte des objectifs poursuivis. », indique le communiqué du conseil des Ministres.

Trois axes majeurs

La première stratégie de développement sera axée sur la mise en place d'un hub logistique d'excellence et un centre d'affaires de premier ordre dans la sous-région. La stratégie de développement se concentrera sur l'amélioration des infrastructures et des procédures au Port de Lomé, pour l'instant, le seul en eaux profondes de la sous-région, le renforcement des infrastructures routières et le hub aérien, déjà très animé par la compagnie panafricaine Asky, partenaire d'Ethiopian Airlines et d'autres acteurs majeurs africains. Plusieurs projets sont attendus dans le numérique. Des infrastructures clés devraient être renforcées pour augmenter la qualité des services fournis aux usagers dans ce secteur. Le PND doit relever le Togo comme un centre de tourisme d'affaires et d'ériger la capitale Lomé, déjà centre par excellence des institutions financières (Boad, Bidc, Orabank, Ecobank, AFG ex-fonds Gari), comme plateforme financière et d'affaires de premier rang en Afrique. Le deuxième axe va s'atteler à développer des pôles de transformation agricole,



manufacturiers et d'industries extractives. Ainsi, l'ambitieux projet de création des agropoles, soutenu par divers partenaires dont la Corée du Sud, la Boad et la Bad, la mise en place de parcs industriels, la stratégie nationale d'électrification qui table sur un taux de pénétration de 50% à l'horizon 2020 et 75% en 2025, la relance du secteur minier ainsi que la promotion des entreprises artisanales et des activités commerciales, sont la cheville ouvrière de ce deuxième pilier fondamental du PND. A l'axe 3, le PND vise à consolider le développement social et renforcer les mécanismes d'inclusion. Le renforcement du système éducatif et de la formation professionnelle, la fourniture des services sociaux de base (soins de santé de qualité, eau, électricité domestique), l'employabilité des jeunes, l'inclusion financière, l'équité et l'égalité des sexes, la protection sociale et de l'environnement.

ECONOMIE

La 15^e Foire Internationale de Lomé s'annonce

Le Centre Togoais des Expositions et Foires de Lomé (CETEF-LOME) s'ouvrira à la 15^e édition de la Foire Internationale de Lomé (FIL) du 23 novembre au 10 décembre 2018, apprend-t-on officiellement de la direction. La FIL est



un cadre idéal de promotion des produits et services, de contacts d'affaires, d'échanges, et de recherches de partenaires commerciaux sur un espace de plus de 90 000 m². Organisée depuis 1985, elle demeure l'un des plus grands rendez-vous économiques de l'Afrique en général, et de la sous-région ouest africaine en particulier. La présence à chacune des éditions de plusieurs centaines d'entreprises publiques, privées, de différents secteurs d'activités, provenant de tous les continents, présente l'intérêt certain pour le développement de vos relations d'affaires. La foire de Lomé accueille aussi bien des lancements de produits que des soirées, défilés, ou autres manifestations. Elle sera pour cette édition encore meublée par des rencontres d'affaires, des conférences, des séminaires, des tables rondes, etc.... Le lancement de la campagne de promotion de la 15^e FIL est prévu le 30 août prochain.

SOCIÉTÉ

150 millions FCFA à INAM et ANVT pour la couverture santé des volontaires nationaux

Trois milles (3.000) volontaires nationaux, jeunes diplômés en mission sans exception aucune et 1000 ayants-droits notamment le conjoint et les enfants mineurs du volontaire bénéficieront désormais d'une couverture médicale à l'Institut national d'assurance maladie (INAM).

Une signature de la convention s'est déroulée à Lomé entre le Directeur général de l'INAM, Myriam Dossou et son collègue de l'Agence nationale du volontariat au Togo (ANVT), Omar Agbangba, en présence du ministre du Développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, Victoire Tomégah-Dogbé. 150 millions de francs CFA par an seront mis à leur disposition par le gouvernement. Ce projet est la volonté de l'Etat d'améliorer les conditions de mission des volontaires nationaux, en réduisant au maximum la précarité et les risques liés à l'accomplissement de leur mission sur le terrain. « La spécificité de ce groupe induit une adaptation des conditions afin d'assurer une couverture durable. Il convient pour cela que le bénéficiaire, conscient que la couverture maladie est une véritable aubaine pour sa santé, contribue à ce qu'elle soit permanente. », a rappelé, le Directeur général de l'INAM. Pour Victoire Tomégah-Dogbé, la signature du document garantissant une couverture sociale aux volontaires nationaux tout au long de leur mission symbolise l'engagement du gouvernement de relever le niveau de vie de la jeunesse togolaise, de repousser les frontières de leur précarité et surtout d'assurer une protection sociale à toutes les couches de la population. Selon le Directeur général de l'ANVT, ils sont 2.208 volontaires nationaux de compétences à être inscrits et immatriculés dans la base des assurés de l'INAM. « A ce nombre s'ajoute leurs ayants-droit. Ce sont donc 3800 bénéficiaires que nous prenons en charge à travers une cotisation mensuelle sans



aucune retenue sur les allocations des volontaires principaux assurés à hauteur de 150 millions FCFA par an », a-t-il précisé. Les bénéficiaires n'ont pas caché leur joie au gouvernement. « Nous entendons souvent parler d'assurance maladie, aujourd'hui c'est chose faite pour nous. Avant nous dépensons nous-mêmes de l'argent pour se faire soigner quand nous tombons malades. Ce projet vient ainsi mettre fin à nos problèmes », s'est réjouie Mimi Wonegou, l'une des bénéficiaires.

Holonou

ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT

Récépissé N° 0494/ 08 / 04 / HAAC

Directeur de Publication
Joseph GADAH
(228) 90 30 85 10

Rédaction
Joseph
Ghislain
Raissa

Imprimerie
La Colombe

Infographie
Benjamin K. Tchabi
90369796

Tirae
2000 Exemplaires

Comment se porte l'économie africaine?

CEDEAO

Amadou Ba désigné nouveau Président du Conseil des Gouverneurs de la BIDC

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan du Sénégal, Amadou Ba a été désigné le 10 août dernier à Dakar, nouveau Président du Conseil des Gouverneurs de la BIDC à l'issue de la 16^{ème} réunion ordinaire de l'organe bancaire de la CE-



DEAO. Déjà, les défis à relever durant mon mandat sont de taille par conséquent, au cours de son mandat à la tête du Conseil des gouverneurs de la BIDC, un accent particulier sera mis sur la bonne exécution du Plan stratégique 2016-2020 dont les cinq objectifs stratégiques. Ces objectifs stratégiques s'articulent autour du renforcement du processus de mobilisation de ressources et l'amélioration de la visibilité de la Banque; la promotion de la crois-

sance économique à base élargie et du développement social inclusif; le renforcement de la coopération et de l'intégration régionale; la durabilité environnementale; et l'amélioration de l'efficacité et de l'efficacité organisationnelles. Le nouveau gouverneur n'a pas manqué d'affiché sa détermination à relever les défis de taille au cours de son mandat. « Compte tenu d'une part, de l'évolution du contexte macro-économique international et régional évoqué précédemment et d'autre part, de la portée des objectifs institutionnels, opérationnels et financiers de la Banque, il apparaît clairement que les défis à relever dans l'accomplissement de mon mandat sont de taille », a-t-il indiqué. A noter que la mission de la BIDC est de contribuer à l'intégration et à l'essor économique des Etats-membres de la CEDEAO. Amadou Ba s'activera à récupérer quelques dettes des Etats comme le Sénégal qui doit l'apurement de la dette au titre de contribution de l'Etat, estimée à 10 milliards de FCFA, l'Etat ivoirien, doit aussi quelque 6 milliards de FCFA sur une contribution déjà mobilisée de 22 milliards de FCFA. Le ministre Amadou BA prend le gouvernail de la BIDC, dans un contexte d'embellie financière, avec à la clé un résultat positif de 3,5 millions d'unités de compte (soit 4,91 millions de dollars). Son mandat durera un an.

Ghislain

FINANCES

La BCEAO a maintenu inchangé à 2,50%, le taux d'intérêt minimum

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest(BCEAO), dans un contexte d'inflation modérée, a maintenu inchangé à 2,50%, le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidités, niveau en vigueur depuis le 16 septembre 2013, afin de mieux soutenir les efforts de croissance économique des Etats membres. La banque qui a confiné cette information dans son Rapport annuel 2017 fait savoir qu'elle a également maintenu inchangé, le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal, fixé à 4,50%, depuis le 16 décembre 2016. Cette information qui intéresse au premier chef les investisseurs s'explique par le fait que l'encours des créances intérieures a augmenté de 2.298,7 milliards ou 9,9%, par rapport à son niveau à fin décembre 2016, pour se situer à 25.413,1 milliards. Pour elle, cette évolution est induite par l'effet combiné de la consolidation des

créances nettes sur les administrations publiques centrales (APUC) et des crédits aux autres secteurs des économies de l'Union. Elle fait savoir que les créances nettes des institutions monétaires sur les administrations publiques centrales se sont établies à 6.896,0 milliards à fin décembre 2017, en hausse de 508,8 milliards par rapport à leur niveau à fin décembre 2016. Avant de noter que les concours des institutions de dépôt à l'économie se sont accrus, au terme des douze mois de l'année 2017, de 1.789,9 milliards ou 10,7%, pour s'établir à 18.517,1 milliards à fin décembre 2017, après 16.727,2 milliards à fin décembre 2016. En liaison avec la progression de ses contreparties, note la même source, la masse monétaire s'est consolidée de 1.708,4 milliards ou 7,5%, pour ressortir à 24.425,7 milliards à fin décembre 2017.

AÉRIEN

Ethiopian Airlines probable partenaire de référence de la future Nigeria Air

Le Nigéria ne dispose pas de pavillon national depuis la disparition, en 2003, de Nigeria Airways. Le pays souhaite lancer la future compagnie Nigeria Air grâce à un partenariat public-privé (PPP), mais devrait être entièrement gérée par des opérateurs privés. Le gouvernement nigérian

s'est en effet engagé à ne détenir que 5% du capital de la compagnie aérienne. Pour cette offre, Ethiopian Airlines déjà l'une des plus importantes compagnies du continent est arrivée en tête de la short-list des compagnies sélectionnées par appel d'offre par le gouvernement nigérian dans le

cadre du choix d'un partenaire stratégique pour le lancement de son futur pavillon national, Nigeria Air. «Nous faisons partie d'un petit groupe intéressé par la création d'une compagnie aérienne nationale au Nigeria. Nous ne connaissons pas les résultats de l'appel d'offres, mais nous sommes en tête», a confirmé à Reuters Te-

wolde Gebremariam. La compagnie aérienne Ethiopian Airlines veut voler toujours plus haut dans le ciel africain. Après avoir échoué à racheter Arik Airlines, une compagnie privée nigériane empêtrée dans des difficultés financières, l'entreprise éthiopienne est en train de revenir par la grande porte.

Ethiopian affiche un succès record pour l'exercice 2017/18

Ethiopian Airlines, le plus grand groupe aérien d'Afrique, annonce avoir réalisé de belles performances au cours de l'exercice 2017/18. Conformément à sa feuille de route stratégique de 15 ans, Vision 2025, la compagnie aérienne a affiché des taux de succès sans précédent dans les domaines financier, commercial, opérationnel ainsi que dans le domaine du service à la clientèle. Au cours de l'exercice 2017/18, Ethiopian a déployé 14 nouveaux avions

compagnie aérienne a reçu pour la première fois de son histoire une note de 4 étoiles de SKYTRAX, la principale organisation de notation du service à la clientèle dans l'industrie du transport aérien, ce qui la place sur un pied d'égalité avec les autres compagnies aériennes mondiales. Ethiopian a également été désignée par SKYTRAX Meilleure Compagnie aérienne en Afrique, Meilleure Classe affaires en Afrique et Meilleure Classe économique



supplémentaires, soit plus d'un avion par mois ; la compagnie aérienne a ouvert huit nouvelles destinations internationales, à savoir Genève (Suisse), Chicago (USA), Bahreïn, Kaduna (Nigeria), Buenos Aires (Argentine), Kisangani et Mbuji-Mayi (République Démocratique du Congo) et Nosy-Be (Madagascar) ; le nombre de passagers transportés a augmenté de plus de 21%, dépassant la barre des 10 millions pour la première fois dans l'histoire de la compagnie aérienne et atteignant 10,6 millions de passagers ; le fret transporté a augmenté de plus de 18% par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 400 339 tonnes ; les revenus d'exploitation ont augmenté de plus de 43 % par rapport à l'exercice précédent pour culminer à 89,1 milliards de birr éthiopiens (ETB) ; le bénéfice net s'élève à 6,8 milliards d'ETB. Au cours de l'exercice, la

en Afrique. Ethiopian a atteint et dépassé le 100^e avion en service au cours de l'année, devenant ainsi la première compagnie aérienne africaine de l'histoire à le faire. Rappelant la performance exceptionnelle de l'exercice 2017/18, M. Te wolde GebreMariam, DG du groupe Ethiopian Airlines, a déclaré : « Ces excellents résultats attestent de la fiabilité de notre plan de croissance rapide, rentable et durable, « Vision 2025 ». Au cours du prochain exercice 2018/19, nous avons pour objectif de développer davantage notre réseau, d'introduire un nombre record d'avions modernes et d'améliorer considérablement le service à la clientèle au sol à notre hub principal avec l'ouverture fin 2018 de terminaux aéroportuaires complètement rénovés à Addis-Abeba. »

Alain

AGRICULTURE

Le Brésil un partenaire technique au coton du Togo

Pour sa nouvelle campagne cotonnière, le Togo pourrait atteindre une production de 140 000 tonnes. Après une saison cotonnière qui a permis au Togo d'engranger une production de 117 000 tonnes soit 8% de plus que la campagne précédente, le pays entend mieux faire encore pour la campagne 2018/19 en se donnant pour objectif d'atteindre la barre de 140 000 tonnes. Bonne nouvelle, les autorités togolaises peuvent aussi compter sur le partenariat technique entre Lomé et Rio de Janeiro lié au secteur de l'agriculture, plus particulièrement au Coton, lancé en 2009. Ce projet Cotton-4 injectera dans l'économie cotonnière au Togo et dans les autres pays (le Bénin, le Burkina Faso, le Tchad et le Mali), un investissement brésilien de 5 millions de dollars. Une délégation de l'Agence brésilienne de

coopération (ABC) qui pilote le projet a déjà effectué une visite au Togo pour fournir des informations utiles aux producteurs de coton et d'assurer la formation d'une main d'œuvre compétente. Le site de Kolokopé dans la région des Plateaux sert d'expérimentation au projet avec le concours de l'Institut togolais de recherche agronomique (Itra). « Le Togo est vraiment engagé dans le développement de sa filière cotonnière. Bien qu'il ait pris le train en marche, sa détermination est bien visible. Cela contribuera à la réussite du projet », a déclaré Antonio Carlos De Salles Menezes, l'ambassadeur du Brésil au Togo, au cours d'une réunion du comité de pilotage du projet Cotton-4 +Togo. Notons que l'ambition du Togo est d'atteindre à l'horizon 2022 une production de 200 000 tonnes.

AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT

Les économistes africains estiment que les fonds ne bénéficient pas toujours aux plus démunis

L'Afrique traverse une crise de l'emploi des jeunes. Akinwumi Adesina, le président de la BAD estime alors que chaque année, 11 millions de jeunes arrivent sur le marché du travail et que seuls trois millions trouvent un emploi. D'ici 2035, quelques 350 millions nouveaux emplois devront être créés et l'agriculture, la principale industrie du continent, pourrait en fournir la majorité. Mais à l'heure actuelle, les jeunes se détournent des travaux agricoles pour trouver un emploi en ville. Pour combler ce fossé en matière d'emploi, l'agro-industrie doit générer des emplois pour les jeunes.

Si le gouvernement togolais a pu mobiliser en 2017, près de 373 millions \$, soit 217 milliards FCFA comme l'Aide Publique au Développement (APD), selon le rapport-bilan de l'Aide Publique au Développement (RAPD) présenté le 09 août 2018, le Togo a mobilisé sur la période 2006-2015 la somme de 3283,54 millions \$, avec une variation inter annuelle de 147,53 millions \$. Le rapport indique à cet effet sur la même période, une hausse des ressources mobilisées au titre des APD, passant de 3,9% en 2006 à 5,5% en 2015, et un taux d'endettement fortement baisse de 67,49% à 25,6%. Les APD permettent de poursuivre les investissements dans les domaines stratégiques des infrastructures, de la santé, du développement agricole, de la sécurité alimentaire et de la lutte contre les inégalités sociales. « Ce dont nous nous félicitons, c'est que nous disposons d'une étude qui nous permet de voir dans quel sens orienter nos efforts pour une mobilisation accrue des ressources pour le financement du Plan national de développement (Pnd) », a indiqué, Christophe Akpoto, Directeur de la coopération bilatérale au ministère de la Planification. Sur le plan international, l'APD des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a légèrement baissé en 2017, par rapport à l'année précédente. Une baisse de 0,6% pour un montant global de 146,6 milliards de dollars. Au total, avec 0,31% du PNB consacré à l'APD, on est encore loin des 0,7% préconisés par les Nations unies. Les États-Unis restent en tête des pays donateurs tandis que la France a augmenté son aide de 15% en 2017. L'APD pour l'Afrique a augmenté

de 3%, à 25 milliards de dollars. L'APD à destination de l'Afrique est-elle vraiment efficace ? Les experts africains en doutent, estimant que les fonds ne bénéficient pas toujours aux plus démunis. D'après Hamit Kérima, chercheur au Centre national d'appui à la recherche du Tchad, l'Afrique subsaharienne aurait bénéficié, auprès des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), de plus de six cents milliards de dollars d'aide depuis les premières de l'indépendance de ces pays. Plus d'un demi-siècle après, la plupart des pays subsahariens restent toujours dépendants de ces fonds destinés à soutenir les pays surendettés dont les économies sont les plus faibles au monde. Un bilan qui a remis en cause l'efficacité de cette aide publique au développement à équilibrer la croissance socioéconomique des pays bénéficiaires. Certains experts du continent ont souvent critiqué la gestion de ces fonds qui, selon eux, ne sont pas vraiment utilisés pour soutenir le développement socioéconomique des pays bénéficiaires mais profitent, plutôt, à maintenir les agents des institutions internationales et des organisations non gouvernementales. L'économiste zambienne Dambisa Moyo, dans son ouvrage « L'Aide fatale : les ravages de l'aide inutile et de nouvelles solutions pour l'Afrique », souligne d'ailleurs que l'aide publique au développement est un business qui fait vivre des milliers de fonctionnaires internationaux et des consultants étrangers. Pour elle, l'assistance financière continue d'être pour une grande partie des pays africains en développement un total désastre sur le plan économique, politique et humanitaire. « Malgré l'échec flagrant de cette aide



publique au développement, les pays de l'OCDE et l'ONU continuent d'octroyer ces fonds aux pays africains sans aucune exigence de résultat. On se demandait si ce fond n'est pas une prime au mauvais élève ? », s'est-il exclamé. Pire encore, estime l'économiste centrafricain, Kérim Mahamat Adamou, interrogé par Anadolu, l'aide publique au développement sert des agendas cachés. Elle permet d'influencer les pouvoirs publics des pays bénéficiaires. Il estime que les pays donateurs utilisent ces fonds, en cas de besoin, comme moyen de pression pour faire plier les dirigeants africains, déjà habitués à cette aide financière, afin de préserver leurs intérêts économiques. Pour le ministre tchadien de la Planification du développement, Issa Doubragne, l'aide publique au développement, a fait ses preuves et a aussi montré ses limites dans certains pays d'Afrique subsaharienne. Par ailleurs, il estime que l'échec de ce programme dans certaines régions du Continent ne doit pas être imputé aux pays donateurs. Pour le ministre, l'aide publique au développement, n'est pas, en soi, un mauvais programme mais comme tout argent facile, sa gestion, n'est pas optimale parfois et a suscité beaucoup

de critiques. L'usage est, donc, aussi important que l'allocation. « Soutenir les pays en développement par le biais de l'aide publique au développement est le moyen le plus rapide de faire prévaloir la stabilité et la croissance inclusive. Pour ces pays, elle sera essentielle à la réalisation des Objectifs de développement durable. Les pays donateurs devraient mettre à profit la période de croissance économique actuelle pour intensifier leurs efforts, pour augmenter leur niveaux d'aide au développement et assurer que cette aide aille aux pays ayant le plus besoin ». Angel Gurría, secrétaire général de l'OCDE. Selon un proverbe africain, « donner du poisson à celui qui a faim c'est bien, mais lui apprendre à pêcher c'est encore mieux ». L'Afrique tend donc progressivement à pêcher au lieu d'attendre à ce qu'on lui donne du poisson, ce qui constitue une nouvelle donne dans le financement du développement sur le continent. D'autant que même si le montant de l'APD reste encore en dessous de l'objectif de 0,7% de leur revenu national brut, sur lequel se sont engagés les pays développés, le montant perçus par l'Afrique progresse.

Rosaline

SUCRE

La production en hausse de 5,3 Millions de tonnes selon l'OIS

Dans ses dernières estimations, l'Organisation internationale du sucre (OIS) a évalué à 10,5 Millions de tonnes sa prévision d'excédent de sucre pour la campagne 2017-2018, soit une augmentation de 5,3 Millions de tonnes par rapport aux précédentes estimations. Pour la campagne 2016-2017, un déficit de 3,7 Millions de tonnes aurait été enregistré. Après plusieurs mois de baisses consécutives, le cours du sucre blanc a enregistré un rebond de 3,6% en juin 2018. Cette situation s'expliquerait principalement par la sécheresse qui frappe le sud du Brésil mais également par l'augmentation de la production d'éthanol dans un contexte de remontée des cours du pétrole. En comparaison au premier semestre 2017, le cours du sucre blanc a reculé de 27,8%, sur les six premiers mois de 2018. D'après l'OIS, en 2017, la croissance de la production est attribuable à la hausse des volumes au niveau de l'Inde, de



l'Union européenne (UE), de la Thaïlande et de la Chine. L'OIS est un organisme intergouvernemental, créé en 1968, pour administrer les différends Accords internationaux sur le Sucre, dont le dernier en date est l'Accord International de 1992. Son rôle est de promouvoir le commerce et la consommation du sucre, suivre l'évolution du marché sucrier mondial et encadrer les politiques sucrières nationales. Rappelons que, basée à Londres, l'OIS compte 89 États membres qui représentent 87% de la production mondiale de sucre, 68% de la consommation mondiale de sucre, 92% des exportations mondiales et 40% des importations mondiales.

AGRICULTURE

La production mondiale du Riz attendue à 631,6 Millions de tonnes

Selon la Direction de la prévision et des études économiques, l'offre mondiale de riz de la campagne 2018-2019 devrait se situer à 631,6 Millions de tonnes, selon le département américain de l'agriculture, soit des hausses respectives de 0,1% et 1% par rapport aux prévisions du mois de juin 2018 et aux estimations de la campagne 2017-2018. Les prévisions de juillet 2018 de la demande mondiale de riz (488 Millions de tonnes) ont, pour leur part, légèrement baissé de 0,03% par rapport à celles de juin 2018, contre une augmentation de 1,3% par rapport aux estimations de la campagne 2017-2018. Sur le marché du riz, les variétés indienne et thaïlandaise (25% brisure) ont affiché un recul de prix au mois de juin 2018, dû en grande partie à l'augmentation des disponibilités exportables

en Inde et aux nouvelles ventes publiques en Thaïlande. En variation mensuelle, les cours des variétés de riz indienne et thaïlandaise ont enregistré des baisses respectives de 0,3% et 4,1%. Par contre, sur le premier semestre 2018, ils ont respectivement progressé de 9,1% et 11,3% relativement à la même période de 2017. Le département de l'Agriculture des États-Unis (United States Department of Agriculture, USDA) est le département de l'administration américaine chargé de concevoir et de mettre en œuvre la politique fédérale en matière d'agriculture, d'alimentation et de forêt. Il réalise des publications sur les secteurs agricoles et agroalimentaires de nombreux pays. L'USDA publie régulièrement des prévisions sur la situation des marchés de matières premières, très attendues par les professionnels du secteur.